



# FEDERATION des GITES DE WALLONIE asbl

## Contrat de location d'un gîte rural - gîte à la ferme - meublé de tourisme

### 1. OBJET - (A REMPLIR PAR LE PROPRIETAIRE) -

Il est conclu entre le locataire: nom: .....  
adresse: .....  
tél.: ..... fax.: .....  
E-Mail : ..... GSM : .....

et le propriétaire: nom: BREULS MARC et SOPHIE  
adresse: Rue de l'Eglise, 8  
4217 LAVOIR  
tél.: 085/71.45.80 fax.: 085/71.45.82  
E-Mail : infogite@fermedelaout.com GSM : 0475/48.20.93

un bail de location d'un gîte rural - gîte à la ferme - meublé de tourisme (biffer les mentions inutiles),  
dénommé : FERME d'EN HAUT sis à : LAVOIR

dont la capacité maximale est de 16 personnes soit ..... adultes et ..... enfants (âges : .....

la présence d'animaux domestiques est:  non admise  
 soumise à l'accord préalable du propriétaire (moyennant un supplément de ..... €)  
(préciser alors le nombre et la race: .....)  
(jour+date) (jour+date)

pour une période du : ..... à ..... heures au : ..... à ..... heures.

et dont le prix est fixé comme suit : (90% du prix pour immobilier et 10% pour mobilier)

location: ..... €  
taxe de séjour: ..... €  
charges:  forfaitaires: ..... € / jour/nuit x ..... jours/nuits = ..... €  
 selon consommation (chauffage, électricité, eau)  
 incluses  
 autres: préciser l'origine: ..... montant: ..... €

Le nettoyage est ~~a charge du locataire~~ compris.

### 2. PAIEMENT

#### Acompte

Un acompte de 100 €, correspondant à 25% du prix du séjour hors charges est réglé dès réception du présent contrat, soit par chèque barré libellé à l'ordre du propriétaire, soit par mandat international, soit par virement ou versement sur le compte financier n° 310 - 0098240 - 65, les frais d'encaissement éventuels restant à charge du locataire.

#### Solde

Le solde, soit un montant de ..... €, est payé au plus tard 30 jours avant le début du séjour ou, en cas de réservation tardive, sur place le jour de l'arrivée.

#### Caution

Une caution, dont le montant est fixé à 200 €, est versée au propriétaire au plus tard le jour de l'arrivée. Cette caution est remboursée au locataire le jour du départ ou au plus tard dans les 10 jours ouvrables qui suivent la date du départ, au compte financier n° ..... déduction faite toutefois des dégâts qui auront été constatés au moyen d'un inventaire daté et signé par les deux parties (joint au présent contrat).

### 3. ASSURANCES (biffer la mention inutile)

- Pour le bien loué, le locataire est invité à couvrir sa responsabilité locative, notamment en matière d'assurance - incendie.  
 Le propriétaire a souscrit à une clause de non recours de la compagnie contre le locataire.

### 4. EQUIPEMENT

Le bien sus-mentionné est équipé conformément à l'inventaire ou au descriptif du guide. Le locataire doit cependant prévoir les draps de lit (dessus et dessous), les housses de couette, le linge de maison ainsi que les essuies de cuisine (torchons).

Les deux parties déclarent se conformer aux conditions générales qui figurent au dos du présent contrat de location et dont elles reconnaissent avoir pris connaissance.

Fait en double exemplaire à : Lavoir, le ...../...../.....

Signature du locataire

Signature du propriétaire